

EXAMEN  
IMPARTIAL  
DE  
LA VIE PRIVÉE ET PUBLIQUE  
DE LOUIS XVI,  
ROI DE FRANCE.

---

1797.







*La victime étendu sur l'échaf, le glaive tomba,  
separa la tête du tronc, fit jaillir ce sang issu de  
tout de Roi, et l'âme de Louis s'éleva au Ciel.....*

EXAMEN  
IMPARTIAL  
DE  
LA VIE PRIVÉE ET PUBLIQUE  
DE LOUIS XVI,  
ROI DE FRANCE.

---

A HAMBOURG,

*Et se trouve, A PARIS,*

Chez tous les Marchands de Nouveautés.

---

1797.



---



---

# T A B L E.

## L I V R E P R E M I E R.

---

C H A P I T R E P R E M I E R. <i>Motifs de cet Ouvrage.</i>	page 1 <sup>re</sup>
C H A P I T R E I I. <i>Louis XVI considéré dans son enfance , jusqu'à la mort de son père.</i>	7
C H A P I T R E I I I. <i>Louis XVI considéré de- puis la mort de son père , jusqu'à son mariage avec Marie - Antoinette d' Au- triche.</i>	27
C H A P I T R E I V. <i>Depuis le mariage de Louis jusqu'à son avènement au trône.</i>	36
C H A P I T R E V. <i>Situation de la France sous les dernières années de Louis XV.</i>	43

## L I V R E I I.

---

C H A P I T R E P R E M I E R. <i>De quelques-uns des ministres sous Louis XVI.</i>	46
C H A P I T R E I I. <i>De quelques opérations po- litiques sous Louis XVI.</i>	51

- CHAPITRE III. *Suite des opérations politiques dans l'intérieur* page 59  
 CHAP. IV. *De la guerre d'Amérique.* 69

## L I V R E I I I.

- 
- CHAP. PREMIER. *Conduite de Louis XVI à l'égard des Hollandais et de l'Empereur.* 86  
 CHAPITRE II. *Invasion de la Hollande par la Prusse.* 89  
 CHAPITRE III. *Autres tentatives de l'Angleterre pour priver la France de ses alliés.* 93  
 CHAPITRE IV. *Origine et progrès de la conspiration du duc d'Orléans.* 98  
 CHAPITRE. V *Projets de Philippe d'Orléans pendant son exil ; son rappel ; conduite des parlemens ; renvoi de Brienne et seconde assemblée des notables.* 112  
 CHAPITRE VI. *Depuis la seconde assemblée des notables , jusqu'à l'ouverture de<sup>s</sup> états-généraux.* 119

## L I V R E I V.

- 
- CHAPITRE PREMIER. *Depuis l'ouverture*

T A B L E.

vij

<i>des états-généraux , jusqu'à la prise de la Bastille.</i>	page 135
CHAPITRE II. <i>De la séance royale du 23 juin.</i>	157
CHAPITRE III. <i>Conduite du roi dans le court intervalle qui a précédé et suivi la prise de la Bastille.</i>	163
CHAP. IV. <i>Journées des 5 et 6 octobre.</i>	171
CHAPITRE V. <i>Depuis la journée du 6 octobre, jusqu'à la fuite du roi.</i>	187
CHAPITRE VI. <i>Depuis la fuite du roi à Varennes , jusqu'à l'ouverture de l'assemblée législative.</i>	209
CHAPITRE VII. <i>Depuis l'assemblée législative , jusqu'au 10 août 1792.</i>	218

L I V R E V.

---

CHAPITRE PREMIER. <i>Evénemens depuis le 20 juin jusqu'au 10 août.</i>	237
CHAPITRE II. <i>Journée du 10 août.</i>	254
CHAP. III. <i>Depuis l'arrivée de Louis XVI au Temple , jusqu'au moment où il paroît à la barre de la convention.</i>	289
CHAPITRE IV. <i>Louis à la barre de l'assemblée.</i>	306

CHAPITRE V. Depuis l'interrogatoire de Louis , jusqu'à sa dernière apparition à la barre de la convention.	330
CHAP. VI. Jugement de Louis XVI.	343
CHAPITRE VII. Situation de Louis jusqu'au 20 Janvier , jour où son jugement lui fut annoncé.	360
CHAPITRE VIII ET DERNIER. Mort de Louis XVI.	375
TESTAMENT de Louis XVI.	395

*Fin de la Table.*

EXAMEN IMPARTIAL  
DE  
LA VIE PRIVÉE ET PUBLIQUE  
DE LOUIS XVI,  
R O I D E F R A N C E.

---

---

L I V R E I.

---

C H A P I T R E P R E M I E R.

*Motifs de cet Ouvrage.*

S'IL est un sujet digne de la majesté de l'histoire, c'est un roi malheureux précipité du premier trône du monde , et terminant, dans l'âge qui promet encore une longue prospérité, sa vie sous la hache du bourreau. Louis XVI appartient à la postérité comme à notre temps. Elle aura peine à croire que les représentans d'une nation aussi célèbre par sa générosité, par la douceur de ses mœurs, et par ce courage brillant et ce

caractère d'humanité qui lui ont toujours assigné le premier rang parmi les nations, aient condamné au supplice des scélérats le successeur et l'héritier de tant de rois; elle se demandera : Comment s'est-il fait que ce peuple français , qui plaçoit au nombre de ses vertus son amour pour ses rois , se soit porté tout-à-coup à cet attentat? Est-ce démente , fureur ou justice ?

Si les corps politiques ont leurs maladies comme les individus ; elle pourra croire que , vers la fin du dix-huitième siècle , le peuple français fut saisi d'une frénésie épidémique ; que , dans un de ses accès , poussé par son délire hors des limites de son caractère , et confondant toutes ses idées , il avoit pris la férocité pour la justice , et sacrifié ce même roi qu'il avoit aimé , estimé et loué pendant la plus grande partie de son règne. Si , au contraire , par une suite du pacte social qui lie les peuples aux rois , la postérité se persuade que les Français n'ont fait qu'un acte de cette justice terrible qui frappe quelquefois les têtes couronnées , elle sera tentée d'assimiler , par le fait , Louis XVI aux

Tarquins , et d'admirer , sur les cendres du monarque , la république nouvelle qui se sera élevée sur les ruines de la monarchie. Dans cette dernière supposition , le nom de Louis XVI , jugé et condamné comme un tyran , ne parviendra à la postérité qu'avec la juste indignation et l'horreur qui doivent accompagner la mémoire des tyrans ; et l'exemple de cette terrible justice exercée contre lui , ira d'âge en âge épouvanter ceux des rois qui seroient tentés de l'imiter , et réveiller contre eux le juste ressentiment des peuples. Dans la première supposition , au contraire , celle d'une frénésie populaire , de Louis XVI frappé comme innocent ; son nom parvient pur à la postérité , ou seulement avec ce mélange de foiblesse inséparable de la nature humaine ; quelques larmes honorent sa mémoire , et les peuples se tiennent en garde contre les empyriques forcenés , qui , sous le prétexte de faire de chaque individu un fractionnaire de souveraineté , font un peuple de régicides.

Quelle que soit la moralité qui puisse résulter de la scène tragique , dont plusieurs

des personnages sont encore sous nos yeux, il est essentiel de l'offrir telle qu'elle est ; non que je pense qu'elle soit fort utile à nous qui en avons été les spectateurs , et dont les larmes ont accompagné tous les incidens, mais à ceux qui viendront après nous , afin que , d'après la comparaison de leurs temps et du nôtre , ils sachent en apprécier les circonstances, les adopter ou les rejeter.

Il est donc essentiel , pour parvenir à ce but , de représenter Louis XVI tel qu'il fut , et la mobilité du peuple français telle qu'elle a paru pendant ce dernier règne ; ainsi j'examinerai , avec l'impartialité de l'historien , quelle fut la conduite privée de Louis XVI , et quelle a été sa conduite publique ou politique.

Pour prononcer sur la vie d'un homme , il n'est pas inutile de remonter jusqu'à son enfance ; car si l'éducation forme le cœur et l'esprit , la nature y a souvent plus de part encore que les institutions humaines , puisque c'est à elle que nous devons les premiers traits qui nous caractérisent : or , s'il arrive que la nature ait bien constitué

un sujet , que l'éducation ait bien secondé la nature , ne peut-on pas se promettre que , dans le cours des événemens que traverse la vie , il conformera ses actions à son caractère et aux principes de son institution ? Et vainement on objecteroit que cette conséquence n'est pas certaine , parce que l'expérience a montré plusieurs fois que , dans dans un âge plus avancé , les espérances les plus belles de la jeunesse s'étoient démenties ; on dira que Néron commença par être les délices de Rome , et qu'il finit par en être l'horreur. Mais , sans assurer la vérité du principe dans la généralité de toutes ses conséquences , au moins accordera-t-on qu'elle existe en général , et que si on insiste si fort sur la nécessité d'une éducation saine , c'est parce qu'il est reconnu qu'elle tend à perfectionner l'homme , sur-tout s'il a reçu de la nature des formes et un caractère qui en soient susceptibles. Il n'est donc pas inutile de considérer Louis XVI dans son enfance , dans ses rapports avec sa famille , ses maîtres , ses devoirs , et de suivre cet examen dans l'âge où ses prétentions s'étendant